



Avis 2 : Demandes de changement d'option

Chers parents,

Chers élèves,

En ce début d'année, nous souhaitons vous apporter des précisions importantes concernant les choix d'options pour l'année scolaire en cours.

L'année dernière, l'école a offert aux élèves la possibilité de choisir parmi une variété d'options. Ces choix, fruits d'un travail d'orientation, sont faits pour correspondre au mieux aux intérêts et aux ambitions de chacun. Nous avons récemment reçu un nombre significatif de demandes de changement et tenons à clarifier la politique de l'établissement à ce sujet.

Principes fondamentaux

- **Stabilité des classes et qualité d'enseignement** : L'organisation de l'école, incluant la composition des classes et l'élaboration des emplois du temps, repose sur les choix d'options que vous avez validés. Ces décisions sont prises pour garantir la stabilité nécessaire à un environnement d'apprentissage de qualité.
- **Engagement et respect des décisions** : Un choix d'option représente un engagement qui doit être respecté. Les demandes basées sur des raisons pratiques (comme les horaires ou la composition des classes) ne peuvent être acceptées.

Règles de changement d'option

Comme cela a été précisé lors de la réunion d'avril 2025, les demandes de changement d'option sont gérées avec rigueur pour assurer la cohérence de notre organisation. Nous ne pouvons pas accepter les changements visant à alléger l'emploi du temps, tels que la suppression d'activités complémentaires.

Seuls les changements d'orientation ou de filière seront examinés. Pour les élèves de 5e, une exception est faite pour les passages entre les options "Math 6", "Math 4" et "Math 2".

L'école vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

Nous vous prions de croire en notre dévouement.